

grain n'ont pas été séchés et que même le plus grand soin n'empêchera pas une bonne partie de s'avancer et d'avoir une valeur réduite sur le marché. Bien que l'on dise souvent, et avec raison, qu'un cultivateur, en travaillant dur, peut sécher le grain à la ferme au printemps lorsque la température s'élève, il est également vrai qu'il s'agit maintenant de quantités telles qu'il est matériellement impossible de résoudre le problème.

Un fonctionnaire du ministère albertain de l'Agriculture a déclaré qu'une grande quantité de grain pourrait être avarié si on ne s'en occupait pas; c'est dire que ceux s'intéressant de près du problème veulent qu'il soit exposé et réglé si possible. La difficulté du séchage du grain est aggravée par la quantité restreinte qu'il est possible de sécher dans nos élévateurs terminus intérieurs et l'on craint, puisqu'il n'y a que 6,000 boisseaux de blé en entrepôt à Vancouver où la capacité maximum de séchage est de 4 millions de boisseaux de diverses variétés par mois, que cela ait gravement compromis la sortie du blé du port de Vancouver. Quant on pense qu'il y a une semaine environ en plein hiver vigoureux, il n'y avait qu'un million de boisseaux de blé du Nord n° 2 en entrepôt aux terminus de Vancouver et qu'il en faut 11 millions pour charger les navires mouillés dans le port, et que cinq ou six autres navires sont attendus d'ici le 10 février pour charger quelque 75,000 tonnes de blé n° 2 du Nord à destination du Japon, tout cela a rendu extrêmement difficile l'expédition de Vancouver du blé n° 2 du Nord pour lequel la Commission a obtenu de bonnes ventes.

En effet, vu les énormes quantités de grain gourde et humide en silos à Vancouver, qui attend d'être séché pour être expédié vers la Chine, nous avons été débordés, bien que nous soyons normalement en mesure de manutentionner le surcroît de blé que nous vendons depuis que le Japon est devenu notre client et a acheté de grandes quantités de blé n° 2 du Nord pour l'importation. Je vois donc ce bill d'un œil favorable, car il aidera le cultivateur, qui n'aura plus désormais à sécher lui-même son blé. La majeure partie du grain en silos dans les fermes devant en effet être asséché par le cultivateur, le problème s'en trouvera simplifié pour lui.

Le problème du séchage de ces céréales n'est qu'une partie du problème beaucoup plus vaste de la commercialisation et de la concurrence très rigoureuse à laquelle nous faisons face dans le monde. La semaine dernière, le président de la Bourse des grains de Winnipeg envisageait sombrement la situation du Canada sur le marché mondial du blé. Il a déclaré que la situation du Canada était précaire et qu'il était peu probable qu'elle redévierne aussi bonne qu'elle l'était au cours des

récentes années. Deux articles publiés récemment dans le journal américain sur les céréales, le *Southwestern Miller* ont intéressé les cultivateurs canadiens et pourrait être de mauvais augure. Un des articles constatait qu'il y avait un profond courant de mécontentement aux États-Unis au sujet de l'application de l'accord international sur les grains. On doute que les États-Unis puissent soutenir la concurrence sur les marchés de la zone dollar qui avaient une position favorable ou dominante lors de l'entrée en vigueur de l'Accord sur les grains.

L'American Farm Bureau Federation exerce une grande influence dans le domaine de l'agriculture aux États-Unis, et pourrait jouer un rôle important auprès du prochain gouvernement. Lors de son récent congrès annuel, la Fédération a adopté une résolution qui réclame carrément le retrait de l'Accord international sur les céréales, en vue de lui permettre d'étendre le commerce et d'augmenter les exportations. Le Congrès ayant approuvé l'accord sur les céréales pour trois ans, jusqu'au 31 juin 1971, on signale qu'il sera probablement très difficile au nouveau Congrès de désavouer ou d'abroger l'entente; mais dans le cadre de l'accord même, la nouvelle administration pourrait devenir un concurrent beaucoup plus redoutable que maintenant en ce qui concerne l'établissement du prix du blé sur les marchés internationaux du dollar.

Les chances de vendre du blé à l'Europe orientale et à l'Union soviétique semblent plutôt minces. Ce territoire jadis l'un des premiers importateurs de blé du monde menace maintenant de devenir plus agressif dans le commerce d'exportation du blé. Le blé russe avec une teneur protéique minimum garantie de 14 p. 100 est vendu sur le marché britannique au rythme de 20,000 tonnes métriques par mois. Comme cette nouvelle teneur protéique garantie sera difficile à égaler, il faudrait que la Commission du blé et les services de commercialisation du Canada examinent la question. Il serait à espérer que les Russes puissent être persuadés d'exercer leur droit d'option pour le reste de la campagne agricole. Je suis sûr que l'agriculture de l'Ouest compte là-dessus.

Cette mesure incitera les cultivateurs à faire sécher leur grain. Vu les sommes considérables affectées à la récolte, ce serait vraiment tragique que ce grain ne soit pas conditionné pour un entreposage prolongé. Selon M. McNamara, commissaire en chef de la Commission canadienne du blé, les séchoirs actuels suffiraient à sécher tout le grain humide du Canada s'ils étaient utilisés à l'endroit voulu et à plein rendement.